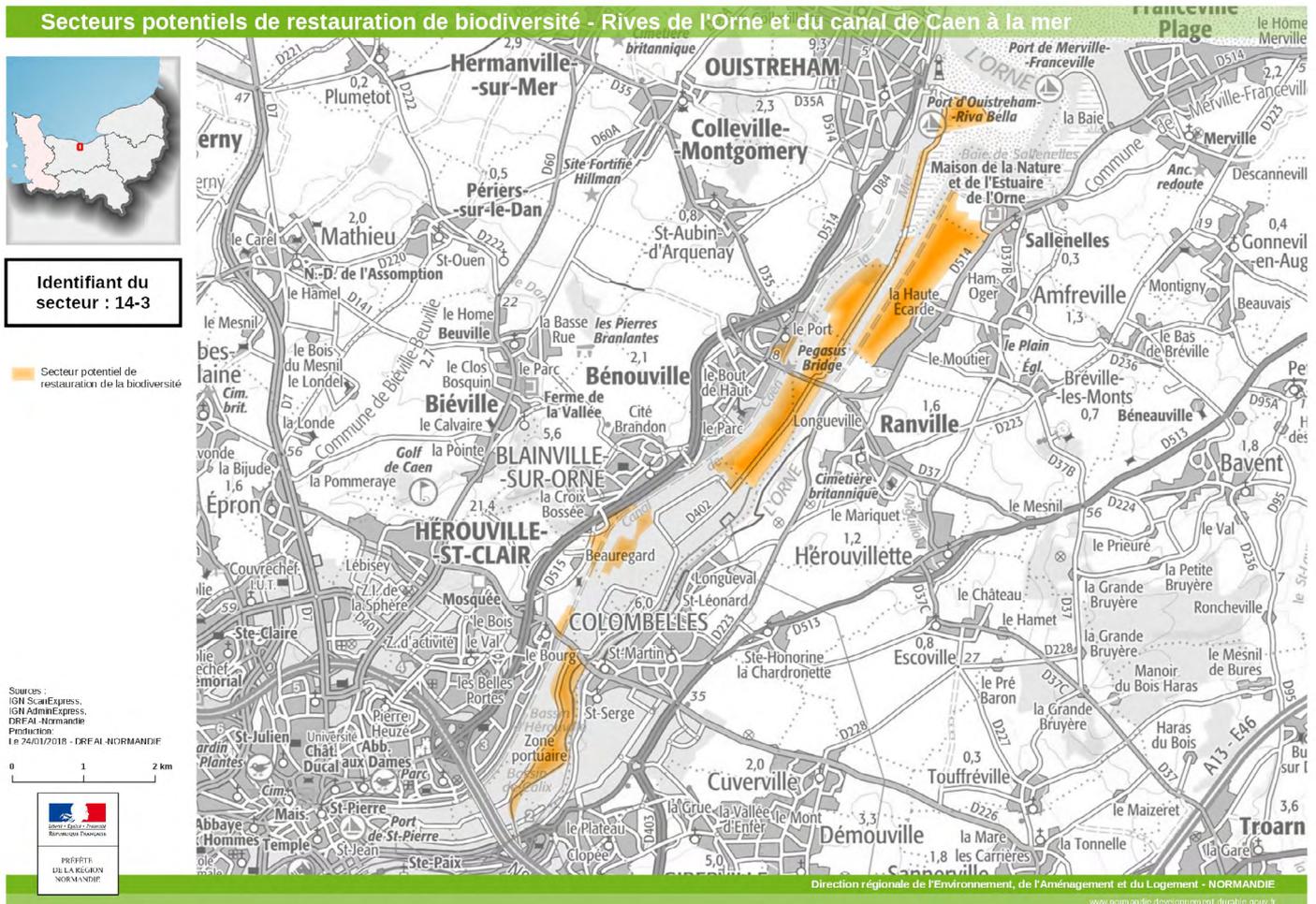


Rives de l'Orne et du canal de Caen à la mer



Localisation

Département : Calvados

E.P.C.I. : CU Caen la Mer, CC Normandie-Cabourg-Pays d'Auge

Communes : Ouistreham, Merville-Franceville, Sallenelles, Amfreville, Bénéville, Ranville, Blainville-sur-Orne, Hérouville-Saint-Clair, Colombelles, Mondeville

Statuts de propriété

- ▶ Propriété privée
- ▶ Propriété communale et inter-communale
- ▶ Propriété de l'État,
- ▶ Propriété du Conservatoire du littoral
- ▶ Propriété du Conseil Départemental du Calvados

Milieux principaux

Pelouses sèches sur sables et/ou remblais, prairies humides alluviales, canaux, mares, cultures, friches sur remblais, bois, roselières

Mesures de protection/gestion connues

- ▶ Zone de Protection Spéciale (Directive Oiseaux)
- ▶ Site classé
- ▶ ZNIEFF de type 2 et de type 1
- ▶ Mesures compensatoires en place



PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
NORMANDIE

Enjeux principaux

Cette zone multi-sites correspond à un ensemble de milieux ayant pour certains (prairie, roselières) gardé un caractère naturel et qui sont, pour d'autres (remblais, friches), marqués par des dégradations d'origine anthropique.

Dans un contexte de terrains soumis à de fortes pressions en matière d'urbanisme et d'aménagements divers, l'enjeu principal est bien d'envisager un développement global intégrant dès l'amont un objectif de préservation/restauration/création de certains milieux pour accroître la valeur de biodiversité globale de cette zone et en préservant la fonctionnalité de ce vaste corridor.

Exemples d'actions pouvant être envisagées

L'objectif de restauration globale doit conduire à retrouver une diversité de milieux, en allant de milieux humides aux milieux secs

- ▶ Enlever les remblais pour retrouver les milieux originels (plan d'eau, prairies, pré salé...)
- ▶ Mettre en place une gestion adaptée permettant de garder les milieux ouverts (déboisement, débroussaillage sélectif...)
- ▶ Mettre en place une gestion adaptée des niveaux d'eau sur les secteurs humides
- ▶ Des expérimentations d'arasement de digue pourraient être envisagées pour redonner, de manière sécurisée et contrôlée, un fonctionnement hydraulique plus naturel entre les zones humides et le fleuve ou le canal
- ▶ Traiter les stations d'espèces exotiques envahissantes

Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie

Cité administrative - 2, rue Saint-Sever - BP 86002 - 76032 Rouen cedex
Tél. : 02 35 58 53 27 - Fax : 02 35 58 53 03
1 rue recteur Daure - 14006 Caen cedex 1
Tél. : 02 35 58 53 27 - Fax : 02 35 58 53 03
dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr

Principales espèces rares et/ou protégées

Cette mosaïque de milieux de nature très différentes renferme des espèces animales et végétales qui se sont installées sur les quelques milieux restant favorables à leur développement.

Notons que cette zone est assez fortement colonisée par des espèces exotiques envahissantes notamment de flore.

Flore

Cette zone renferme des espèces intéressantes dont plusieurs sont rares et/ou protégées au niveau régional (*). Citons notamment le Cératophylle submergé*, la Laïche étirée, le Polypogon de Montpellier, la Patience maritime, le Vulpin bulbeux*, le Callitriche à fruits plats, le Céleri sauvage, le Gaillet rude, la Gesse tubéreuse, la Renoncule de Baudot, la Ruppie maritime*, correspondant à des espèces typiques des prairies humides et fossés parfois saumâtres. En situation de sols sableux à tendance humide, citons l'Erythrée élégante.



Erythrée élégante
(*Centaurium pulchellum*)



Polypogon de Montpellier
(*Polypogon monspeliensis*)

Faune

A l'instar de la flore, la faune occupe les quelques habitats favorables.

Les milieux interstitiels accueillent en période de nidification plusieurs espèces d'oiseaux d'intérêt patrimonial telles que le Goéland marin, le Goéland brun, le Rossignol philomèle, la Rousserolle

effarvate, l'Hirondelle de rivage, auxquelles s'ajoutent divers passereaux plus répandus tels que la Cisticole des joncs, la Bouscarle de Cetti, la Fauvette grisette.

L'orne, le canal et les secteurs de prairies accueillent de nombreux oiseaux d'eau en hivernage.



Fuligules morillons et foulques macroules
en hiver sur le canal